

Divertissement  
Durable

# Divertissement Durable : l'émotion responsable

> <https://divertissement-durable.fr/>

## CARTE D'IDENTITÉ

### DATE DE CRÉATION

2018

### TYPE

Label

### ZONE GÉOGRAPHIQUE DE DÉVELOPPEMENT

France

### CIBLES

Tous les sites de loisirs et culturels (parcs à thèmes, animaliers, d'attractions, sites culturels, naturels...)

### NOMBRE DE STRUCTURES ENGAGÉES

9 sites engagés dans la démarche au 31 août 2020

En 2020, 1 seul site labellisé en France, en Occitanie : La Grotte de Clamousse

Carte interactive des labellisés : <https://www.divertissement-durable.fr/sites-labellises%C3%A9s>

### STRUCTURE PORTEUSE

Démarche initiée par le Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC)

Et 10 sites de loisirs et culturels pilotes

### ORGANISME CERTIFICATEUR

Audits de labellisation réalisés par des auditeurs indépendants, formés et accrédités au label

## DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

Le label « Divertissement Durable : l'émotion responsable » vise à initier une prise de conscience, dans le secteur des loisirs et de la culture, des problématiques environnementales et sociales et d'engager un mouvement des professionnels du divertissement pour répondre à ces enjeux.

Il s'adresse à tous les sites de loisirs et culturels afin d'impliquer tous les acteurs à engager une démarche d'amélioration continue en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

## NIVEAUX DE PROGRESSION

La labellisation repose sur une certification évolutive en trois niveaux, dont l'accent est porté sur l'amélioration continue :

- Site sensibilisé : Le site est sensibilisé aux enjeux RSE et entame sa démarche.
- Site engagé : Le site a engagé une démarche RSE active et structurée.
- Site expérimenté : Le site possède une grande connaissance et maîtrise de la démarche RSE.

## PRINCIPALES VALEURS

Démarche d'amélioration continue en matière de responsabilité sociétale des entreprises, développement et tourisme durables des activités de loisirs et culturelles

## COMMENT S'ENGAGER ?

Le label ouvert à tous les sites de loisirs et culturels français.

L'adhésion est volontaire, et gratuite pour les adhérents du SNELAC.

**1/** Prendre contact avec l'équipe Divertissement Durable par mail ou par téléphone

**2/** Une fois engagés, les sites intéressés bénéficient d'un accompagnement individuel personnalisé dans la démarche de labellisation Divertissement Durable.

## NOMBRE DE CRITÈRES

Le label « Divertissement Durable : l'émotion responsable » est un label RSE qui reprend les trois piliers du développement durable :

- Environnement : gestion des déchets, éco-conception, protection de la biodiversité, optimiser ses consommations d'énergies...
- Social : accessibilité, ressources humaines, formation, prévention des risques, satisfaction des visiteurs...
- Economique : réduction des coûts généraux, approvisionnement durable et achats responsables, optimisation des ressources, moteur de développement économique...

Il repose sur un référentiel d'évaluation établi par les sites de loisirs et culturels, pour les sites de loisirs et culturels, qui comprend 16 indicateurs et 97 critères. Les indicateurs représentent les axes clés de la labellisation, répartis sur les trois piliers du développement durable, et les critères leur application pratique.

NB : Le référentiel est accessible uniquement aux sites engagés dans la démarche.

## DURÉE DE VALIDITÉ

Le renouvellement du label est réalisé tous les :  
2 ans pour les sites sensibilisés et engagés  
3 ans pour les sites expérimentés

## COÛT

Adhésion :

- gratuite pour les adhérents du SNELAC
- payante pour les non-adhérents.

Coûts d'accompagnement distincts selon l'adhésion ou non du site au SNELAC.

Coûts des audits de labellisation, négociés entre l'équipe Divertissement Durable et les auditeurs accrédités, varient en fonction des auditeurs.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE

A l'issue de la durée de validité du label, les sites doivent effectuer un nouvel audit pour conserver le label.



## CONTACT ORGANISME RÉFÉRENT

### Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (SNELAC)

2, rue de Constantinople  
75008 Paris, France  
contact@snelac.com  
Tél : 01 40 50 05 65  
<https://www.snelac.com/>

### Equipe Divertissement Durable - SNELAC

**Laura GOURNAY**  
laura.gournay@snelac.com  
ou Formulaire de contact Divertissement Durable :  
<https://www.divertissement-durable.fr/je-m-engage>

Tél : 07 85 66 44 70  
<https://divertissement-durable.fr/>



SITES DE VISITE - NF 526

www.ecolabels.fr

# NF Environnement

## Sites de visite

> <https://marque-nf.com>

> <https://certification.afnor.org/environnement/nf-environnement-sites-de-visite>

### CARTE D'IDENTITÉ

#### DATE DE CRÉATION

2014

#### TYPE

Norme/ Certification

#### ZONE GÉOGRAPHIQUE DE DÉVELOPPEMENT

France

#### CIBLES

Tous les lieux touristiques accueillant des visiteurs et offrant un service de médiation (monuments, musées, jardins, parcs d'attraction, gouffres et grottes...)

#### NOMBRE DE STRUCTURES ENGAGÉES

<https://certificats-attestations.afnor.org/referentiel/NF526>

5 sites certifiés et labellisés

#### NOTORIÉTÉ

le cas échéant NF Environnement, marque reconnue par 8 français sur 10

#### STRUCTURE PORTEUSE ET ORGANISME CERTIFICATEUR

AFNOR Certification

### DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

« La certification NF Environnement « Sites de visite » garantit la réduction des impacts environnementaux des sites de visite au travers le contrôle de nombreux critères. »

### PRINCIPALES VALEURS

Activités de loisirs écoresponsables, développement durable

### COMMENT S'ENGAGER ?

**1/** Dépôt d'un dossier de demande de certification  
Compléter les informations demandées dans le dossier de recevabilité

**2/** Etude de recevabilité : étude du dossier de candidature

**3/** Audit sur site : interview des équipes, analyse des pratiques, des données au regard des exigences de la norme et du référentiel

**4/** Restitution de l'audit : présentation synthétique des conclusions de l'audit et remise du rapport d'audit

**5/** Délivrance du certificat et du logo

### NOMBRE DE CRITÈRES

Pré-requis :

Pour être certifié marque NF Environnement « Sites de visite », le lieu de visite doit avoir :

- une activité identifiée dans le tourisme
- un service d'accueil humain des visiteurs
- un système de billetterie
- un service de médiation (transfert de connaissance ou de savoir-faire)

Le référentiel comprend 104 critères, concernant :

- La gestion générale
- Les achats responsables
- L'énergie
- L'eau



- Les produits dangereux
- Les déchets
- Autres services

33 critères sont obligatoires, 71 sont optionnels.

Parmi les 71 optionnels, le site de visite souhaitant être certifié doit satisfaire au minimum 12 critères optionnels parmi l'ensemble des thématiques.

Référentiel disponible via le lien : <https://certification.afnor.org/environnement/nf-environnement-sites-de-visite>, rubrique « Documents à télécharger »

### **DURÉE DE VALIDITÉ**

3 ans

### **COÛT**

tarif de base 1 200 €,  
tarif applicable aux PME 600 €, tarif applicable aux TPE ou microentreprises 300 €

### **MODALITÉS DE CONTRÔLE**

Audit de contrôle tous les 2 ans

## **CONTACT ORGANISME RÉFÉRENT**

AFNOR Certification  
[certification@afnor.org](mailto:certification@afnor.org)

## **CONTACTS UTILES EN OCCITANIE**

### **AFNOR Occitanie**

#### **TOULOUSE, Nathalie Maraval**

Immeuble Stratège B2  
51 rue Ampère  
31670 Labège  
[delegation.toulouse@afnor.org](mailto:delegation.toulouse@afnor.org)  
Tel : 05 61 39 76 76

#### **MONTPELLIER, Corinne Miramont**

770 avenue Alfred Sauvy  
Immeuble Les latitudes Nord  
34470 Pérols  
[delegation.montpellier@afnor.org](mailto:delegation.montpellier@afnor.org)  
Tel : 04 99 52 24 00



REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Tourisme & Handicap

> <https://www.tourisme-handicaps.org/les-labels/>

> <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr>

## CARTE D'IDENTITÉ

### DATE DE CRÉATION

2001

### TYPE

Marque d'État français

### ZONE GÉOGRAPHIQUE DE DÉVELOPPEMENT

France et Dom Tom

### CIBLES

Sites et équipements touristiques (hébergement, restauration, visites, loisirs, lieux d'information touristique)

### NOMBRE DE STRUCTURES ENGAGÉES

Etablissements marqués Tourisme & Handicap : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/trouver-etablissement-accessible-labellise-th>  
Structures porteuses-Direction Générale des Entreprises (DGE)  
-Assistance au pilotage (attribution notamment) et à la promotion de la marque : ADN Tourisme et Association Tourisme et Handicaps

### ORGANISME CERTIFICATEUR

Commission territoriale interdépartementale et recours possible en commission nationale  
En Occitanie : 2 commissions interdépartementales (Est et Ouest)

## DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

Marque qui apporte une information objective et homogène sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques.

Prend en compte 4 familles de handicaps : auditif, mental, moteur et visuel.

Principales valeurs : Accessibilité, inclusion, accueil

## COMMENT S'ENGAGER ?

1/ Dépôt de candidature en ligne sur GMTH (Gestion de la Marque Tourisme & Handicap) : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/espace-pro/candidature-initiale-renouvellement>

2/ Accompagnement par le relais local ou territorial T&H (Cf. Rubrique ci-après « Contacts utiles en Occitanie »)

3/ Visite d'évaluation de l'établissement réalisée par des représentants du secteur du tourisme et/ou des représentants des associations représentant les personnes handicapées formés ou habilités.

(Il est recommandé de faire évaluer l'activité par un binôme d'évaluateurs composé d'un représentant du secteur du tourisme et d'un représentant des associations représentant les personnes en situation de handicap).

4/ Passage en Commission Territoriale Interdépartementale

5/ Notification, dans le cadre de GMTH,

par courriel de la décision accompagnée de la fiche de synthèse par la DGE

6/ Attribution pour 5 ans du droit d'usage de la marque T&H pour 2 pictogrammes au minimum parmi les 4 principaux types de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel)

En savoir plus : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/espace-pro/vous-souhaitez-obtenir-la-marque-tourisme-handicap>

## NOMBRE DE CRITÈRES

Variable selon le Type de structure.  
Téléchargez le cahier des charges correspondant à votre activité : <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/cahiers-des-charges-de-la-marque-th>

## DURÉE DE VALIDITÉ

5 ans, renouvelable

## COÛT

Frais pour la visite selon les départements  
Coût de plaque Tourisme & Handicap : 240 euros TTC (200 euros HT)

## MODALITÉS DE CONTRÔLE

L'État français est habilité à prendre toutes mesures destinées à contrôler le respect des conditions et obligations fixées par le Règlement d'usage, et à vérifier la conformité des produits et/ou services visés selon les modalités de contrôle prévues par la commission territoriale d'attribution de la Marque conformément à l'acte d'engagement.

## RENOUVELLEMENT ET ATTRIBUTION

-Évolution du nombre de pictogrammes attribués à l'Exploitant ou d'une nouvelle activité :

Possibilité de demander une nouvelle évaluation notamment pour l'attribution d'un ou de deux

nouveaux pictogrammes supplémentaires et/ou pour une évolution en termes d'activité auprès de la structure locale de gestion de la Marque.

-Possibilité de renouveler le droit d'usage de la Marque avant l'échéance des 5 ans directement sur GMTH

## CONTACTS ORGANISMES RÉFÉRENTS

**DGE - Sous-direction du Tourisme  
Direction Générale des Entreprises  
Ministère de l'économie, des finances et de la relance**  
Bâtiment Condorcet - 6 rue Louise Weiss 75703 Paris Cedex 13  
internaute.dge@finances.gouv.fr  
tourismeethandicap.dge@finances.gouv.fr  
Tél : 01 44 97 05 76

**Association Tourisme et Handicaps**  
15 avenue Carnot 75017 Paris  
ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr  
Tél : 01 44 11 10 41

## CONTACTS UTILES EN OCCITANIE

Contacts référents Tourisme & Handicaps par département en Occitanie :

**ADT Ariège-Pyrénées - Rachel Wiedenkiller**  
rachel.wiedenkiller@ariegepyrenees.com  
Tél : 05 61 02 30 88

**ADT Aude - Dorian Matéos**  
d.mateos@audetourisme.com  
Tél : 04 68 11 64 19

**ADT Aveyron - Delphine Roqueplo**  
delphine.roqueplo@tourisme-aveyron.com  
Tél : 05 65 75 55 75

**Gard Tourisme - Cécile Feuillade - Françoise Mounier**  
feuillade@tourismegard.com  
mounier@tourismegard.com  
Tél : 04 66 36 96 30

**CDT Haute-Garonne - Monique Gibert**  
mgibert@tourismehg.com  
Tél : 05 61 99 44 16

**CDT Destination Gers - Isabelle Cardouat**  
amenagement@tourisme-gers.com  
Tél : 05 62 05 95 95

**Hérault Tourisme - Claude Blaho Poncé  
Responsable mission Accessibilité,  
Tourisme & Handicap et membre du CA d'ATH**  
cblahoponce@herault-tourisme.com  
**Murielle Sanz**  
msanz@herault-tourisme.com  
Tél : 04 67 67 71 11/ 04 67 67 71 84

**Lozère Tourisme - Danièle Rampon**  
d.rampon@lozere-tourisme.com  
Tél : 04 66 65 60 01

**Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement  
Christine Almendros**  
christine.almendros@ha-py.fr  
Tél : 05 62 56 70 14

**ADT des Pyrénées-Orientales - Annouck Forcadell**  
annouck.forcadell@adt66.com  
Tél : 04 68 51 52 76  
**Corinne Cazorla**  
c.cazorla@cdt-66.com  
Tél : 04 68 51 52 73

**CDT Tarn - Aurélie Bonfiglio**  
aurelie.bonfiglio@tourisme-tarn.com  
Tél : 05 63 77 32 21

**Tarn-et-Garonne Tourisme - Bruno des Borderies**  
bruno.desborderies@tourisme82.com  
Tél : 05 63 21 79 52

**CRTL Occitanie, Maryse Boy  
Pôle Offre et Développement**  
maryse.boy@crtoccitanie.fr  
Tél : 05 61 13 55 70  
<https://pro.tourisme-occitanie.com/>



# Engagé Zéro Phyto

> <https://www.fredonoccitanie.com/jevi/la-charte/>

## CARTE D'IDENTITÉ

### DATE DE CRÉATION

2018

### TYPE

Charte régionale « Engagé Zéro Phyto »

### ZONE GÉOGRAPHIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Région Occitanie

### CIBLES

Gestionnaires d'infrastructures touristiques et de loisirs (campings, parcs de loisirs...)

### NOMBRE DE STRUCTURES ENGAGÉES

En savoir plus <https://www.fredonoccitanie.com/jevi/la-charte/>

### STRUCTURE PORTEUSE ET ORGANISME CERTIFICATEUR

FREDON Occitanie

## DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

La Charte régionale permet aux infrastructures touristiques et de loisirs de s'engager à réduire l'utilisation de pesticides dans leurs espaces.

## PRINCIPALES VALEURS

Développement durable, respect de l'environnement, biodiversité

## COMMENT S'ENGAGER ?

**1/** Dossier de candidature + délibération officielle à faire parvenir à la FREDON Occitanie (une session de candidature par an)

**2/** Etude de la demande d'adhésion et visite du jury

**3/** Signature d'un acte d'engagement par le gestionnaire

**4/** Remise de prix charte régionale « Engagé Zéro Phyto »

Pour en savoir plus, consultez le cahier des charges : <https://www.fredonoccitanie.com/jevi/la-charte/>

## NOMBRE DE CRITÈRES

Cahier des charges basé sur 4 critères

Dossier de candidature : 51 questions à remplir

Candidature en ligne : <http://ressources.fredonoccitanie.com/questionnaire/lime-survey/index.php/477685?lang=fr>

## COÛT

Gratuit

## MODALITÉS DE CONTRÔLE/ VALIDITÉ

Bilan de suivi annuel à envoyer à la FREDON Occitanie avant le 31 décembre de chaque année

Visite de contrôle des engagements tous les 3 ans

## ORGANISME RÉFÉRENT EN OCCITANIE

### FREDON Occitanie

10 Chemin de la Plaine

34990 Juvignac

[c.baudot@fredonoccitanie.com](mailto:c.baudot@fredonoccitanie.com) (secteur Est)

[f.richard@fredonoccitanie.com](mailto:f.richard@fredonoccitanie.com)

(secteur Ouest)

Tél : 04 67 75 64 48

<https://www.fredonoccitanie.com/>